



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 17 JUIN 2020

Par souci de Santé publique, la MRC de Thérèse-De Blainville (MRCTDB) tient à appliquer avec sérieux, la liste de mesures jugées prioritaires émise par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), laquelle découle de l'état d'urgence sanitaire en lien avec la COVID-19.

Ces mesures permettent aux municipalités régionales de comté de continuer d'exercer leur responsabilité en adaptant certaines règles à la situation exceptionnelle à laquelle la population québécoise est confrontée.

Les citoyen(ne)s sont invité(e)s à transmettre les questions pouvant découler de l'ordre du jour disponible sur le site Internet (www.mrc-tdb.org) à l'adresse du secrétaire-trésorier : kelbatal@mrc-tdb.org et ce, avant 17h, le mardi 16 juin 2020. Ainsi, le secrétaire-trésorier posera la question au conseil et recueillera la réponse qui vous sera communiquée au lendemain du conseil de la MC

La MRCTDB a tenu sa séance du conseil du 17 juin 2020 par visioconférence. Par ailleurs, monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, était présent dans la salle du conseil sise au siège de la MRCTDB. Le processus des délibérations a été enregistré et diffusé dans www.mrc-tdb.org dans : Section documentation/procès-verbaux.

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 17 juin 2020 à 15h30, sont présents, par voie de visioconférence, les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Madame Marlene Cordato, mairesse	Ville de Boisbriand
Monsieur Gilles Blanchette, maire	Ville de Bois-des-Filion
Monsieur Jean Comtois, maire	Ville de Lorraine
Monsieur Eric Westram, maire	Ville de Rosemère
Monsieur Guy Charbonneau, maire	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
Madame Sylvie Surprenant, mairesse	Ville de Sainte-Thérèse

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Richard Perreault, maire de la Ville de Blainville

Est également présent dans la salle du conseil:

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier

MRC de Thérèse-De Blainville

2020-06-93

OBJET : Ouverture et suspension de l'assemblée

Monsieur Richard Perreault, préfet de la MRC et maire de Blainville déclare l'assemblée statutaire du mercredi 17 juin 2020 ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-06-94

OBJET : Période de questions

Aucune question n'a été reçue par le secrétaire-trésorier.



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation

2020-06-95

OBJET : Adoption – Ordre du jour

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié par le report du point 7.11 à la séance du mois de juillet :

1. **Ouverture et suspension de l'assemblée**
2. **Période de questions**
Avis aux citoyennes et citoyens - Tenue à huis clos de la séance du 17 juin 2020
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Approbation et suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 mai 2020**
5. **Aménagement, gestion des cours d'eau, environnement et rénovation domiciliaire**
 - 5.1. **Résolution** - Demandes d'émission de certificats de conformité
 - i. Ville de Bois-des-Filion : #7205, #7206 et #7402
 - ii. Ville de Sainte-Anne-des-Plaines : #860-95
6. **Développement économique de la MRC**
 - 6.1. **Résolution** – Ratification de la décision des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – Covid-19
7. **Gestion administrative, financière et du personnel**
 - 7.1. **Dépôt** - Liste de la correspondance au 17 juin 2020
 - 7.2. **Résolution** – Adoption des comptes payés et à payer du 28 mai au 17 juin 2020
 - 7.3. **Résolution** – Hommage spécial à Monsieur Louis Lauzon
 - 7.4. **Dépôt** – Rapport financier audité 2019
 - 7.5. **Résolution** – Nomination d'un auditeur externe pour les années 2020 et 2021 – Amyot Gélinas
 - 7.6. **Résolution** – Reddition de compte du FDT et rapport d'activités 2019-2020
 - 7.7. **Dépôt** – Questionnaire 2019 pour la reddition de compte du FLI et du rapport sur l'état des créances irrécouvrables du FLI pour l'année 2019
 - 7.8. **Résolution** – Report du projet « Cap sur le Théâtre » en 2021 – Paiement à Odyscène des dépenses payées et engagées en 2020 – 1 500 \$
 - 7.9. **Résolution** – Projet « Théâtre au balcon » – Octroi de mandat au Petit Théâtre du Nord
 - 7.10. **Résolution** – Engagement de soutien financier (2021-2025) de la MRC à Film Laurentides
 - 7.11. ~~**Résolution** – Marketing territorial – Octroi de mandat à La Cabine de Marque~~
 - 7.12. **Résolution** – Rivière aux Chiens – Octroi de mandat à JFSA – Présentation des résultats du rapport aux concernés de la MRC
8. **Sécurité incendie/sécurité civile**
9. **Dossiers régionaux et métropolitains**
10. **Gouvernance - MRC**
11. **Demande d'appui**
12. **Levée de l'assemblée**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annotation

2020-06-96

OBJET : Adoption et suivi – Procès-verbal de la séance ordinaire du
27 mai 2020

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Eric Westram
Maire de Ville de Rosemère

QUE l'adoption du procès-verbal de la séance du conseil tenue le 27 mai 2020 soit et est
adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-06-97

OBJET : Avis de conformité
Amendement à la réglementation d'urbanisme des municipalités de
Bois-des-Filion et de Sainte-Anne-des-Plaines

ATTENDU QUE les municipalités de Bois-des-Filion et Sainte-Anne-des-Plaines ont
présenté des demandes d'amendement à leur réglementation d'urbanisme, soit les
règlements : Bois-des-Filion : #7205, #7206 et #7402 et Sainte-Anne-des-Plaines :
#860-95 pour approbation par la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), la
MRC doit, dans les 120 jours de la transmission des règlements et résolutions, examiner
et vérifier la conformité de ces derniers aux dispositions de son Schéma d'aménagement
et de développement ainsi que de son Document complémentaire;

ATTENDU QUE les modifications apportées par les présents règlements sont les
suivants :

**Bois-des-Filion
#7205**

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage #7200
et ses amendements afin de :

- **Modifier** des terminologies relatives aux arbres;
- **Remplacer** des dispositions relatives à la protection des
arbres et de la foresterie urbaine et à l'aménagement des
terrains;
- **Remplacer** l'article «contravention et pénalités : dispositions
particulières à l'abattage d'arbres».

**Bois-des-Filion
#7206**

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage #7200
et ses amendements afin de :

- **Ajouter** dans la grille des spécifications H-14 la disposition
particulière de projet intégré.

**Bois-des-Filion
#7402**

Construction : Règlement modifiant le Règlement de
construction #7400 et ses amendements afin de :

- **Ajouter** une disposition relativement au système de recharge
de véhicules électriques.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Sainte-Anne-des-Plaines

#860-95

Zonage : Règlement modifiant le Règlement de zonage #860 et ses amendements afin de :

- **Assurer** la conformité au Règlement no 19-01 « Règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement afin d'intégrer la nouvelle cartographie gouvernementale et le cadre normatif qui est associé aux zones de contraintes relatives aux glissements de terrain » adopté par la MRC de Thérèse-De Blainville (règlement de concordance).

Il est proposé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme des municipalités de Bois-des-Filion et Sainte-Anne-des-Plaines soit les règlements : Bois-des-Filion : #7205, #7206 et #7402 et Sainte-Anne-des-Plaines : #860-95 soient et sont réputés conformes aux dispositions du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC de Thérèse-De Blainville ainsi que de son Document complémentaire;

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-06-98

OBJET : Ratification de la décision des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL – Covid-19

ATTENDU le contexte du Covid-19 et ses impacts sur les besoins en fonds de roulement des PME et OBNL de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU le Fonds d'aide d'urgence aux PME - Covid-19 mis sur pied par le Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec et qui est administré par le réseau des MRC du Québec;

ATTENDU le Fonds de soutien financier temporaire mis sur pied par la MRC de Thérèse-De Blainville qui consiste à verser une subvention aux PME et OBNL de la MRC dans le cadre de la pandémie relative au Covid-19;

ATTENDU la résolution du conseil numéro 2020-04-67;

ATTENDU les explications fournies aux membres du conseil de la MRC lors de la séance du 17 juin 2020 par le Comité Aide d'Urgence aux PME et OBNL-Covid-19;

ATTENDU les décisions des membres du Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL - Covid-19 lors des rencontres en visioconférence les 28 mai, 4 et 11 juin 2020 et qui se déclinent en ci-après :

Liste des subventions attribuées par ville et par montant du 28 mai au 11 juin 2020

ENTREPRISE	VILLE	\$ ATTRIBUÉ
HC lavage HP	Blainville	2 500.00 \$
Au fil et à mesure	Rosemère	5 000.00 \$
Maison François	Sainte-Thérèse	5 000.00 \$
Ergothérapie-R-Go Clic inc.	Rosemère	5 000.00 \$



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

N° de résolution
ou annotation

Technic vinyl inc	Blainville	2 500.00 \$
Le reflet beauté	Rosemère	5 000.00 \$
No limits design	Boisbriand	5 000.00 \$
Prestigemode	Blainville	5 000.00 \$
ConstrucPro	Boisbriand	5 000.00 \$
Ménage Marie-Flore	Blainville	5 000.00 \$
Coiffure pour Homme et pour Elle BDF	Bois-des-Filion	5 000.00 \$
Coiffure beauté J style	Sainte-Thérèse	5 000.00 \$
Comptoir dépanne-tout Sainte-Thérèse	Sainte-Thérèse	5 000.00 \$
Unigraph	Bois-des-Filion	2 500.00 \$
Événements Danaïde	Sainte-Thérèse	5 000.00 \$
Clinique Stéphanie Beauchamps	Boisbriand	5 000.00 \$
Clinique d'ostéopathie Michel Jalbert	Rosemère	5 000.00 \$

Liste des prêts accordés par ville et par montant du 28 mai au 11 juin 2020

ENTRPERISE	VILLE	\$ ATTRIBUÉ
Dermasculpting	Blainville	15 000.00 \$
Clinique myo santé	Boisbriand	6 000.00 \$
Atomic soudure	Sainte-Thérèse	7 000.00 \$
Granite au sommet	Boisbriand	30 000.00 \$
Dermastructure	Blainville	20 000.00 \$
Auto-jobs.ca	Sainte-Thérèse	50 000.00 \$

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville ratifie les décisions Comité Aide d'Urgence aux PME et OSBL - Covid-19 prises les 28 mai, 4 et 11 juin 2020 en matière d'octroi des prêts et subventions.

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise monsieur Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier de :

- Conclure une entente de prêt avec le client bénéficiaire selon les conditions et termes établis et en vigueur;
- Conclure une convention d'octroi de subvention avec le client bénéficiaire selon les conditions et termes établis;
- Procéder aux versements des prêts et subventions aux bénéficiaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-06-99

OBJET : Liste de la correspondance au 17 juin 2020

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 17 juin 2020 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2020-06-100

OBJET : Adoption des comptes payés et à payer du 28 mai au 17 juin 2020

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 28 mai au 17 juin 2020 inclusivement, répartis comme suit : 89 568.52 \$ payés 87 059.78 \$ à payer pour un grand total de 176 628.30 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-06-101

OBJET : Hommage spécial à Monsieur Louis Lauzon

C'est avec une grande tristesse que le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville a appris le décès de M. Louis Lauzon, résident de Sainte-Thérèse et grand bénévole dans notre région. Unanimement, les membres du conseil tiennent à rendre un hommage mérité à ce citoyen profondément engagé dans sa communauté, notamment dans le domaine sportif.

Aujourd'hui, c'est toute une communauté qui est en deuil. Merci de tout cœur, Louis Lauzon Reposez en paix. Et bien sûr, nos plus sincères condoléances à la famille et aux amis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-06-102

OBJET : Rapport financier audité 2019

La firme Amyot Gélinas présente le Rapport financier audité pour l'exercice 2019 et répond aux questions des membres du conseil.

Par la suite, le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le « Rapport financier audité pour l'exercice 2019 » afin qu'il s'ajoute aux archives de la MRC.

2020-06-103

OBJET : Nomination d'un auditeur externe pour les années 2020 et 2021 – Amyot Gélinas

ATTENDU QU'en vertu de l'article 966 du Code municipal, la MRC est tenue de nommer un auditeur externe;

ATTENDU QU'en vertu de ce même article, il est possible de nommer l'auditeur pour une période n'excédant pas 5 ans;

ATTENDU QUE l'offre de service reçue de la firme comptable Amyot Gélinas datée du 20 avril 2020 indiquant des honoraires de 8 600 \$ plus taxes pour l'année 2020 et 8 800 \$ plus taxes pour l'année 2021;

ATTENDU QUE la firme Amyot Gélinas a été l'auditeur de la MRC pour les années 2017, 2018 et 2019 et que celle-ci est satisfaite des services rendus;

Il est proposé par Monsieur Eric Westram
Maire de Ville de Rosemère
appuyé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville entérine une résolution pour mandater la firme comptable Amyot Gélinas comme auditeur externe de la MRC pour les années 2020 et 2021 pour des honoraires de 8 600 \$ plus taxes pour 2020 et 8 800 \$ plus taxes pour 2021;



N° de résolution
ou annotation

2020-06-104

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville autorise son directeur général, M. Kamal El-Batal, de conclure une entente de service avec la firme comptable en question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET : Reddition de compte du FDT et rapport d'activités 2019-2020

ATTENDU l'entente relative au Fonds de développement du territoire (FDT) par la MRC de Thérèse-De Blainville et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) en juillet 2015;

ATTENDU QUE les articles 20 et 22 de ladite entente stipulent qu'au plus tard, le 30 juin 2020, la MRC doit compléter le formulaire relatif à la reddition de comptes, produire et adopter son rapport d'activités conformément aux exigences de l'Annexe A, et ce, en vue d'informer sa population sur les actions du FDT pour l'exercice 2019-2020;

ATTENDU QUE ledit rapport couvre la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020;

ATTENDU QUE la MRC doit déposer le rapport d'activités prévu à l'article 20 de ladite entente, ainsi que sa mise à jour, sur son site Web et le transmettre au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), à titre informatif;

ATTENDU QUE l'ensemble des dépenses figurant dans le rapport d'activités 2019-2020 sont conformes aux exigences de l'annexe B de l'entente relative au FDT;

ATTENDU les explications des tenants et aboutissants du rapport FDT 2019-2020 fournies par le directeur général;

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand

QUE le conseil de la MRC accepte le dépôt du rapport d'activités relatif à la reddition de comptes du FDT pour l'exercice 2019-2020;

QUE le conseil mandate le directeur général, M. Kamal El-Batal, de le transmettre par voie électronique au ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), à titre informatif;

QUE le conseil autorise le directeur général, M. Kamal El-Batal, de procéder à la mise à jour du rapport d'activités du FDT au niveau du site Web de la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-06-105

OBJET : Questionnaire 2019 pour la reddition de compte du FLI et du rapport sur l'état des créances irrécouvrables du FLI pour l'année 2019

Le directeur général et secrétaire-trésorier commente et dépose, pour information aux membres du conseil le « Questionnaire 2019 pour la reddition de compte du FLI » et le « Rapport sur l'état des créances irrécouvrables du FLI pour l'année 2019 ».



N° de résolution
ou annotation

2020-06-106

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET : Report du projet « Cap sur le Théâtre » en 2021 – Paiement à Odyscène des dépenses payées et engagées en 2020 – 1 500 \$

ATTENDU QUE le projet « Cap sur le Théâtre » prévu en 2020 n'a pas eu lieu à cause de la pandémie relative à la Covid-19 et la recommandation de la Table action culture (TAC) de le réaliser en 2021;

ATTENDU QUE le report du projet « Cap sur le Théâtre » à l'été 2021 a fait en sorte que le diffuseur Odyscène a engagé et payé une somme de 1 500 \$ pour une activité qui ne sera pas réalisée cette année et qu'une réserve forfaitaire de 30 000 \$ devait couvrir la contribution de la MRC pour ce projet;

ATTENDU la recommandation du sous-comité travail de la Table action culture lors de sa rencontre en visioconférence le 28 mai dernier qui prévoit à ce que la MRC rembourse les frais de 1 500 \$ engagés par Odyscène pour l'activité « Cap sur le Théâtre » prévue en 2020 et qui n'a pas eu lieu, et ce, à même la subvention de l'entente 2018-2020 avec le Ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ);

ATTENDU QUE les membres de la TAC sont favorables à la recommandation issue de la réunion du 28 mai du sous-comité travail de la Table action culture de la MRC;

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Eric Westram
Maire de Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC, sur recommandation de la Table action culture, accepte, sur présentation d'une facture détaillant des frais engagés et payés en 2020 par Odyscène dans le cadre de l'activité « Cap sur le Théâtre » s'élevant à 1 500 \$, de payer ladite facture à même la subvention de l'entente 2018-2020 avec le MCCQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-06-107

OBJET : Projet « Théâtre au balcon » - Octroi de mandat au Petit Théâtre du Nord

ATTENDU le contexte de la Covid-19 et la réflexion manifestée collectivement pour innover au niveau de l'offre de services en culture, mais dans le respect des mesures de la santé publique en vigueur;

ATTENDU l'offre de service du Petit Théâtre du Nord pour le projet « Théâtre au balcon » visant des tournées de résidences pour aînés entre le 15 août et le 15 octobre 2020;

ATTENDU l'entente de développement culturel entre la MRC et le MCCQ en vigueur et que le projet proposé est conforme aux directives quant à l'usage des fonds de ladite entente;

ATTENDU QUE le sous-comité de la Table action culture est favorable à recommander qu'un mandat « clé en main » au montant de 28 500 \$ taxes incluses soit accordé au Petit Théâtre du Nord pour la réalisation de la tournée « Théâtre au balcon » entre le 15 août et le 15 octobre 2020 et de payer ledit montant à même la subvention de l'entente 2018-2020 avec le MCCQ;



**Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité
régionale de comté de Thérèse-de-Blainville**

N° de résolution
ou annotation

Il est proposé par Madame Sylvie Surprenant
Mairesse de Ville de Sainte-Thérèse
appuyé par Monsieur Eric Westram
Maire de Ville de Rosemère

QUE le conseil de la MRC, sur recommandation de la Table action culture, octroi un mandat « clé en main » au montant de 28 500 \$ taxes incluses au Petit Théâtre du Nord pour la réalisation de la tournée « Théâtre au balcon » entre le 15 août et le 15 octobre 2020 et de payer ledit montant à même la subvention de l'entente 2018-2020 avec le MCCQ et le FDT 2019-2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-06-108

OBJET : Engagement de soutien financier (2021-2025) de la MRC à Film Laurentides

ATTENDU QUE Film Laurentides s'estime privilégié d'avoir pu bénéficier d'une aide financière de 49 500 \$ en 2017-2018 pour son projet photothèque et d'une aide financière de 100 000 \$ en 2018-2020 dans le cadre d'une entente sectorielle pour son fonctionnement. Ces soutiens financiers sont issus du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) et des contributions des milieux (MRC);

ATTENDU la résolution de la MRC de Thérèse-De Blainville numéro 2020-02-44 venant en appui à Film Laurentides dans le cadre de son processus de demande de qualification au soutien financier prévu aux ententes triennales 2020-2023 du développement culturel du MCCQ;

ATTENDU les retombées socioéconomiques de Film Laurentides (anciennement Bureau du cinéma et de la télévision des Laurentides) sur la région des Laurentides et tout particulièrement, le territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU QUE la contribution de la MRC de Thérèse-De Blainville s'élève à 6 000 \$ par année et qu'elle arrive à échéance en 2020;

Il est proposé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

QUE le conseil de la MRC s'engage à soutenir financièrement Film Laurentides moyennant une contribution annuelle de 6 000 \$ par année pendant une durée de 5 ans (2021-2025);

QUE le montant de ladite contribution soit prévu dans le budget des années ciblées et qu'il soit prélevé à même le Volet 2 du Fonds régions ruralité (l'équivalent du FDT).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-06-109

OBJET : Marketing territorial – Octroi de mandat à La Cabine de Marque

Ce point est reporté à la séance du mois de juillet.



N° de résolution
ou annotation

2020-06-110

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET : Rivière aux Chiens – Octroi de mandat à JFSA – Présentation des résultats du rapport aux concernés de la MRC

ATTENDU QUE le processus de l'étude sur la rivière aux chiens est en cours de validation et d'arrimage avec le contexte métropolitain;

ATTENDU QUE des villes de la MRC se trouvent affectées par le comportement de la rivière aux chiens au printemps ainsi que pendant certaines périodes de pluies estivales au point tel que des résidences sont exposées à des risques d'inondation et de refoulement;

ATTENDU QUE les membres du conseil de la MRC, lors du lac-à-l'épaule de 2019, ont convenu qu'une présentation des tenants et aboutissants de l'étude puisse être présentée par le consultant aux concernés de la MRC (citoyens, commerces, industries, etc.);

ATTENDU l'offre de service du JFSA qui s'élève à 5 400 \$ plus taxes et les crédits budgétaires disponibles en 2020;

Il est proposé par Madame Marlene Cordato
Mairesse de Ville de Boisbriand
appuyé par Monsieur Gilles Blanchette
Maire de Ville de Bois-des-Filion

QUE le conseil rapatrie l'offre de service de JFSA au niveau de la MRC et autorise la dépense de 5 400 \$ plus taxes afin que la firme JFSA présente les résultats du rapport de l'étude aux concernés de la MRC (citoyens, commerces, industries, etc.).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-06-111

OBJET : Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Guy Charbonneau
Maire de Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
appuyé par Monsieur Jean Comtois
Maire de Ville de Lorraine

DE lever la présente réunion à 15h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Richard Perreault, Préfet

17 juin 2020


Kamal El-Batal, directeur général
et secrétaire-trésorier



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné, Kamal El-Batal, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2020-06-93 à 2020-06-111 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 17 juin 2020.

Émis le 17 juin 2020 conformément aux dispositions de l'article 961 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, ch. C-27.1).

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de la prochaine séance.

Kamal El-Batal,
Directeur général et secrétaire-trésorier

